

MERCREDI 2 octobre 1963

Il est ordonné—Que le nom de M. Thomas soit substitué à celui de M. Madill sur la liste des membres du Comité permanent des Affaires des anciens combattants.

MARDI 15 octobre 1963

Il est ordonné—Que le nom de M. MacRae soit substitué à celui de M. Winkler sur la liste des membres du Comité permanent des Affaires des anciens combattants.

LUNDI 21 octobre 1963

Il est ordonné—Que les postes énumérés au budget principal et aux budgets supplémentaires (A) et (D) de 1963-1964 et intéressant le ministère des Affaires des anciens combattants, qui ont été présentés à la Chambre durant la présente session, soient retirés du comité des subsides et déferés au comité permanent des Affaires des anciens combattants, sous réserve toujours des attributions du comité des subsides relativement à l'affectation des deniers publics.

Certifié conforme.

Le greffier de la Chambre,
LÉON-J. RAYMOND